

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEMOUSTAUSOU
SEANCE DU 15 FEVRIER 2024**

Date de convocation : 09 février 2024
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Ayant donné procuration : 06

Date d'affichage : 16 février 2024

Absents : 07
Votants : 26

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Bruno GIACOMEL.

Présents : M. Bruno GIACOMEL, Mme Véronique FABRE, M. Roger LORION, Mme Hélène RIGAUD, M. Jean-Louis BIZOT, Mme Sylvie VALLES, M. Patrick MERCERON, Mme Eliane PUJOL, M. Michel GUIRAUD, M. Alain ROSSET, Mme Claire ALABERT, Mme Bernadette GAGLIAZZO, Mme Valérie FREMY BIGAULT, Mme Florence DELAUR, M. Bruno ALLART, Mme Laurence HOVINGA, Mme Bahia GHRAIRI, M. Julien ROUDEAU, Mme Danielle BEAUCAIRE ; Mme Maria Inès JOURNET.

Absents : M. Jean-Louis BASSO, M. Thierry ORMIERES, M. Thierry BENNES, M. Claude TONNELLO, Mme Alexandra BURTICA, Mme Sonia MAMOU, M. Michel RAGOSO,

M. Jean-Louis BASSO, M. Thierry ORMIERES, M. Thierry BENNES, M. Claude TONNELLO, Mme Sonia MAMOU, M. Michel RAGOSO ont donné respectivement procuration à M. Jean-Louis BIZOT, à Véronique FABRE, à M. Roger LORION, à Mme Claire ALABERT, à M. Alain ROSSET et à Mme Danielle BEAUCAIRE, conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Alain ROSSET est élu secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte

- 1. Modification des autorisations de programme : Voirie circulade, Foyer restaurant ; Voie verte, Réseau pluvial, Réhabilitation îlots et création de l'autorisation de programme : Parc de Loisirs ;**
- 2. Imputation des biens corporels de faible valeur en section investissement ;**
- 3. Provision pour risques et charges ;**
- 4. Reprise anticipée des résultats 2023 du budget de la Commune ;**

Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- 5. Vote des taux communaux 2024 ;**

Le point de la délibération ci-dessus a été approuvé par 25 voix pour, 01 voix contre (M. Michel RAGOSO), 0 abstention

- 6. Vote des subventions 2024 aux associations ;**

- 7. Vote du budget primitif 2024 « Commune » (Annexe 1 – documents originaux complets consultables en mairie) ;**

Le point de la délibération ci-dessus a été approuvé par 24 voix pour, 1 voix contre (M. Michel RAGOSO), 01 abstention (Mme Danielle BEAUCAIRE)

- 8. Rétrocession à la commune de la parcelle cadastrée section BB n°554 – rue Gaston Bonheur ;**
- 9. Rétrocession à la commune des parcelles cadastrées section AY n°155 et n°156 – avenue du minervois ;**
- 10. Rectificatif de la délibération n°2022-069, concernant l'acquisition par la commune d'une partie de la parcelle cadastrée section AA n° 282 – Chemin du pont neuf ;**
- 11. Désignation d'un représentant au dialogue territorial de Carcassonne Agglo ;**
- 12. Signature de la charte de l'arbre et du paysage ;**
- 13. Participation au contrat groupe d'assurances statutaires 2025–2028 du centre de gestion de l'Aude ;**
- 14. Signature de la Charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors des acteurs du département de l'Aude ;**

Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention